

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : Participation financière de la Commune au projet de conseillers numériques pour 2024-2026

Séance du 28 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit à dix-huit heure et trente-huit minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt-deux juin deux mille vingt-trois.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 18

BOURGEAIS Didier, CRETIER Humbert, CYVOCT Jean-Michel, DOMINGUEZ Solange, DRHOUIIN Jacques, EMIN Philippe, FORAY Gaëlle, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, LYAUDET Stéphane, MARTINE Christine, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, ROSIER Nicole.

Membres absents excusés avec pouvoir : 9

BEVOZ Sébastien pouvoir à Madame PERILLAT Marie-Hélène
BILLON-BERTHET Claire pouvoir à Madame Solange DOMINGUEZ
BORGEOOT Joël pouvoir à Monsieur Alexandre LALLEMENT
BOYER Corinne pouvoir à Madame Gaëlle FORAY
CHAPUIS Gérard pouvoir à Madame Nicole ROSIER
CORTINOVIS Bernard pouvoir à Monsieur Jean-Michel CYVOCT
GUILLERMET Maria pouvoir à Monsieur Le Maire
PERNOD BEAUDON Stéphanie pouvoir à Monsieur Alain MASSIRONI
ZANI Sonia pouvoir à Madame Karine LIEVIN

Membres absents excusés, sans pouvoir : 2

BROCHET Olivier
LYAUDET (MARIN) Jessie

Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER

VU la délibération n°2021-125 Principe de participation financière de la Commune au projet de conseillers numériques

Monsieur le Maire rappelle le projet « Conseillers Numériques » porté par Haut Bugey Agglomération. Un conseiller numérique est actuellement responsable du secteur de Plateau d'Hauteville. Pour 2021 et 2022 la Commune avait acté une prise en charge financière s'élevant à 1916€ par an.

Haut-Bugey Agglomération souhaite reconduire le dispositif grâce à la solidarité territoriale, malgré les baisses de financement de l'Etat.

Le coût du dispositif pour les trois prochaines années serait le suivant :

Années	Cout Global	Dont - Etat	Dont - HBA	Dont - Communes
2024 - 4 postes	140 000 €	80 000 €	27 645 €	32 355 €
2025 - 4 postes	140 000 €	60 000 €	47 645 €	32 355 €
2026 - 3 postes	108 000 €	45 000 €	30 645 €	32 355 €

Soit 47% de financement par l'Etat, 27% par Haut-Bugey Agglomération et 25% par les Communes (au prorata du nombre d'habitants).

La participation des communes est calculée au prorata du nombre d'habitants.

Le coût résiduel pour Plateau d'Hauteville serait les suivants :

	Population	2023	2024- 4 conseillers	2025 - 4 conseillers	2026 - 3 conseillers
Plateau d'Hauteville	5 033	1 916 €	2 265 €	2 265 €	2 265 €

**Le Conseil Municipal,
à l'unanimité à l'unanimité des membres présents et représentés ,**

- **D'APPROUVER** les modalités de la convention avec Haut- Bugey Agglomération, pour la mise en place d'un Conseiller Numérique à Plateau d'Hauteville
- **D'INSCRIRE** les crédits au budget 2024, au budget 2025 et au budget 2026
- **AUTORISE**, le Maire ou son représentant à signer ladite convention,

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN

